

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HMG DECOUVERTES PME
PART I (Capitalisation) FR0013351277
Ce Fonds est géré par HMG FINANCE FRANCE

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Actions françaises.

L'objectif de gestion du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, est de réaliser une performance supérieure nette de frais à celle des marchés d'actions français, en investissant principalement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations, ainsi que des entreprises de taille intermédiaire sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. Le Fonds dispose d'un indicateur de référence, calculé quotidiennement, qui est l'indice CAC Small NR (dividendes nets réinvestis), lequel regroupe un nombre variable de petites capitalisations françaises, mais il ne s'agit pas d'un Fonds indiciel et le gérant ne recherchera pas à répliquer la composition des indices d'actions françaises, le Fonds pourra donc s'en éloigner fortement tant dans sa composition que dans sa performance.

Ce Fonds est géré de façon active et discrétionnaire.

Pour parvenir à cet objectif, le Fonds est investi entre 75% et 100% de son actif net aux marchés d'actions européennes, et plus particulièrement en titres émis par des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises, de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Les titres sont éligibles au PEA et au PEA-PME et représentent en permanence 75% minimum de l'actif net. Le Fonds est exposé en permanence à 60% minimum, et pourra être exposé jusqu'à 100 % maximum, de son actif en actions françaises.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée.

Afin de diversifier les stratégies de gestion, le Fonds pourra investir dans la limite de 25% maximum de l'actif net du Fonds dans des obligations convertibles et remboursables en actions, selon les critères du PEA-PME, et dans d'autres titres de créance français ou de la zone euro, dont la notation des émetteurs pourra être à caractère spéculatif (en dessous de la notation BBB par l'agence Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments de crédit ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne de crédit, la cession ou l'acquisition d'une ligne ne se faisant pas sur le seul critère de la notation.

D'autres titres intégrant des dérivés pourront être utilisés à hauteur de 25% maximum de l'actif net du Fonds. Ces instruments financiers intégrant des dérivés pourront être utilisés à des fins de couverture ou d'exposition aux risques action, de change, de crédit, voire de taux, sans rechercher de surexposition.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours de valorisation (avant 12h). Les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés).

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'investissement entre 75% et 100% de l'actif aux marchés actions des pays membres de l'union Européenne explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés actions, ainsi que celui lié aux marchés des actions de PME et ETI sur lequel il est investi.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étrécissement ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres émis par les sociétés de petites et moyennes capitalisations est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Fonds, notamment en cas de rachats importants.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,50%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,27% à la dernière clôture du Fonds
15% TTC de la performance annuelle nette de frais positive du FCP supérieure à la performance de l'indicateur de référence CAC Small NR (dividendes nets réinvestis), dans les conditions décrites dans le prospectus.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Une commission de surperformance est due lorsque les trois conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- si la valeur liquidative (VL) par part du fonds est supérieure à la date de clôture à la valeur liquidative d'un portefeuille fictif qui a une performance identique à celle de l'indice de référence CAC Small NR (dividendes nets réinvestis) pendant la période de référence allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année, et

- si la performance du fonds est positive, et

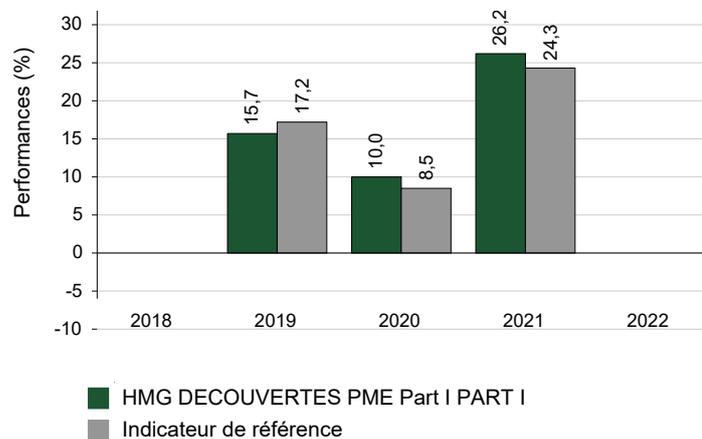
- si le solde de sous-performance passée enregistré au terme des 5 exercices précédents clos n'est pas supérieur à la surperformance (ce mécanisme est mis en œuvre dès la VL du 02/01/2023, mais la période de 5 ans a commencé à être comptabilisée à compter de la VL du 03/01/2022).

Cette commission est recalculée à chaque valeur liquidative pour chaque part du fonds.

Cette surperformance est déterminée conformément au principe du « high water mark », qui désigne la valeur liquidative historique maximale par part du fonds (le « high water mark ») au cours des exercices précédents. Durant la période de référence, aucune commission de surperformance ne pourra être comptabilisée si la valeur liquidative par part du fonds est inférieure au « high water mark ».

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse www.hmgfinance.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 21 septembre 2018

Date de création de la part : 21 septembre 2018

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : CAC Small NR (dividendes nets réinvestis).

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de HMG FINANCE, 2 rue de la Bourse, 75002 PARIS, France, ou par courriel à hmgfinance@hmgfinance.com.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.hmgfinance.com.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant www.hmgfinance.com. Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de HMG FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion HMG FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 janvier 2023.